



## EN BREF

PAGE 1

Les cycles des marchés boursiers

PAGE 2

Restez à l'affût :

Les Portefeuilles Diapason font peau neuve !

PAGE 3

Un plan financier, un plan d'action

PAGE 4

Dialogue avec les entreprises :

Le Fonds Desjardins Environnement poursuit ses démarches

## Les cycles des marchés boursiers

Les marchés boursiers évoluent à la hausse et à la baisse, sur des périodes plus ou moins longues, en fonction des cycles de l'activité économique. Ces fluctuations sont normales.

### Prenez conscience du cycle de vos émotions

Rappelez-vous d'abord qu'investir peut s'avérer une expérience riche en émotions. Quand les marchés vont bien, c'est emballant. Toutefois, l'enthousiasme s'estompe lorsqu'ils se stabilisent et certains s'interrogent sur le bien-fondé de leurs placements lorsque les marchés baissent. Puis, c'est le soulagement lorsque les marchés reviennent à la normale. Le cycle boursier reprend et l'optimisme revient avec les perspectives plus favorables.

Voilà le cycle des émotions des investisseurs. Plus vous prendrez conscience de la gamme des émotions que vous pouvez vivre, mieux vous pourrez tolérer les fluctuations des marchés et en tirer profit.

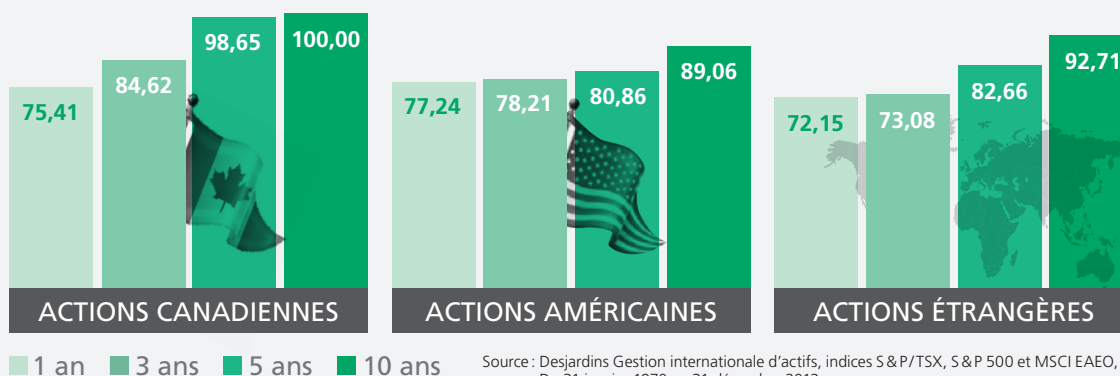
### Restez fidèle à votre stratégie de placement

Quels que soient les cycles des marchés boursiers, restez fidèle à votre stratégie de placement. Celle-ci tient compte de vos objectifs et de votre tolérance au risque, dans une perspective à long terme.

Comme le démontre le graphique ci-dessous, rester investi dans les marchés est une stratégie gagnante à long terme. Avant d'effectuer des changements importants à vos placements, parlez-en à votre conseiller Desjardins. En fonction de vos objectifs de placement, votre conseiller Desjardins peut vous aider à déterminer la meilleure stratégie.

PLUS VOUS PRENDREZ CONSCIENCE DE LA GAMME DES ÉMOTIONS QUE VOUS POUVEZ VIVRE, MIEUX VOUS POURREZ TOLÉRER LES FLUCTUATIONS DES MARCHÉS ET EN TIRER PROFIT.

### Pourcentage de fois où la bourse a affiché des rendements positifs sur différentes périodes



RESTER INVESTI DANS LES MARCHÉS EST UNE STRATÉGIE GAGNANTE À LONG TERME !

Source : Desjardins Gestion internationale d'actifs, indices S & P/TSX, S & P 500 et MSCI EAEO, en dollars canadiens. Du 31 janvier 1970 au 31 décembre 2012.

> (suite à la page suivante)



**Desjardins**  
Gestion de patrimoine

PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Pour toute question sur vos placements ou tout article de ce numéro, consultez votre conseiller Desjardins et, en tout temps, visitez [fondsdessjardins.com](http://fondsdessjardins.com).

Coopérer pour créer l'avenir

› (suite de la page précédente)

## Ayez un portefeuille bien diversifié

Un portefeuille bien diversifié vous offrira aussi un meilleur potentiel de rendement à long terme. C'est pourquoi les Portefeuilles Diapason et SociéTerre proposent plusieurs répartitions d'actif adaptées à différents profils d'investisseurs. Malgré les fluctuations des marchés, qui peuvent parfois survenir à court terme, vous profitez pleinement du potentiel des marchés grâce à une diversification optimale de votre portefeuille et à la gestion professionnelle de vos placements. En période plus instable, ceux qui sont patients et disciplinés seront récompensés (voir graphique de la page précédente).

## Investissez souvent, même de petits montants

Investir régulièrement grâce aux versements périodiques vous permet d'acheter des parts de fonds à coût moindre et d'améliorer le coût moyen de votre investissement dans les fonds de placement. Investir de plus petites sommes régulièrement est moins risqué que d'investir des sommes plus importantes à un moment où les marchés sont haussiers. |



## RESTEZ À L'AFFÛT :

# Les Portefeuilles Diapason font peau neuve !

Soyez aux premières loges et découvrez, dès le 21 octobre<sup>1</sup> sur [fondsdesjardins.com](http://fondsdesjardins.com), comment les Portefeuilles Diapason en fonds de fonds pour les comptes enregistrés<sup>2</sup> font peau neuve pour encore mieux répondre à vos besoins en matière de placement.

Les modifications apportées aux Portefeuilles Diapason comporteront plusieurs nouveaux avantages, une nouvelle image et de nouveaux noms. En plus de leurs nouveautés, ils conserveront aussi les atouts qui ont fait leur succès, soit une solution tout inclus pour vos placements qui vous offre :

- un portefeuille qui correspond à votre profil d'investisseur ;
- une diversification optimale en une seule transaction ;
- l'expertise de gestionnaires réputés.

Afin de vous permettre de profiter des avantages des nouveaux Portefeuilles Diapason, les placements que vous détenez dans votre Portefeuille Diapason actuel seront en effet automatiquement transférés vers le nouveau Portefeuille Diapason correspondant à votre profil d'investisseur.

Votre relevé de placement du 31 décembre 2013 reflétera les nouveautés de votre Portefeuille Diapason. Nous vous communiquerons prochainement plus de détails sur les nouveaux Portefeuilles Diapason.

<sup>1</sup> Sous réserve de l'obtention des approbations de la part des autorités réglementaires  
<sup>2</sup> REER, CELI, REEE, FERR, CRI, FRV et autres régimes à imposition différée



## PORTEFEUILLES DIAPASON



Restez à l'affût, visitez le site [fondsdesjardins.com](http://fondsdesjardins.com) dès le 21 octobre et n'hésitez pas à en parler à votre conseiller Desjardins !

## UNE NOUVELLE MARQUE POUR LA GESTION DE PATRIMOINE CHEZ DESJARDINS

Vous l'aurez peut-être remarqué, une nouvelle marque a fait son apparition sur votre bulletin : celle de Desjardins Gestion de patrimoine. Ce changement qui s'incarne dans un nouveau logo vise à faciliter la compréhension de l'offre de service de Desjardins grâce à une nouvelle marque simple et facile à reconnaître.



Ainsi, vous verrez l'introduction graduelle de cette nouvelle marque sur toute la documentation commerciale, légale et administrative. Il s'agit d'un changement de nature visuelle qui n'affecte aucunement la gestion de vos affaires, puisque les mêmes équipes d'experts continuent de vous accompagner.

Desjardins Gestion de patrimoine a pour objectif de vous aider à réaliser vos projets et à bâtir un avenir financier solide. La gestion de patrimoine consiste à vous accompagner dans la planification de votre vie financière. Elle passe d'abord par un expert financier qui réfléchit avec vous aux meilleures solutions financières à mettre de l'avant.



## INFORMATION DISPONIBLE SUR FONDSDESJARDINS.COM

L'Information trimestrielle sur le portefeuille (non audité) au 30 juin 2013 est maintenant disponible sur [fondsdesjardins.com](http://fondsdesjardins.com), sous la rubrique Information aux investisseurs. Ces fiches sont diffusées deux fois l'an, soit le 30 juin et le 31 décembre. Les données au 31 mars et au 30 septembre figurent respectivement dans le Rapport intermédiaire de la direction et le Rapport annuel de la direction.

# ÉDUCATION FINANCIÈRE

PAR ANGELA IERMIERI / PLANIFICATRICE FINANCIÈRE MOUVEMENT DESJARDINS\*

## UN PLAN FINANCIER, UN PLAN D'ACTION

# Pour vous aider à gérer vos finances et à réaliser vos projets

Avez-vous un plan d'action concernant vos finances? Connaissez-vous la meilleure façon d'atteindre vos objectifs et de réaliser vos projets? Vos priorités sont-elles clairement établies?

Un peu à la manière d'une carte routière, un plan financier identifie les directions à prendre pour atteindre vos objectifs. C'est une stratégie sur mesure, adaptée à votre situation financière et qui tient compte de vos choix personnels, familiaux et professionnels.

### Quelles sont vos priorités?

On associe souvent, à juste titre, le plan financier à la planification de la retraite. Savez-vous qu'un plan financier peut également répondre à d'autres besoins financiers? Pour concrétiser l'achat d'une résidence secondaire par exemple, réduire vos dettes ou même vous payer une année sabbatique!

En procédant à une analyse personnalisée de votre situation financière, votre conseiller peut discuter avec vous de vos besoins et de vos aspirations afin de vous aider à établir vos priorités et à réaliser vos projets de la meilleure façon possible.

### Un plan d'action complet

Un plan financier est assorti de recommandations qui s'intègrent dans un plan d'action complet pour vous aider à réaliser vos projets, tout en facilitant la gestion de vos finances personnelles. C'est une vision à moyen ou à long terme de vos projets financiers. Ce type de plan n'est pas forcément compliqué. Il suffit de mettre sur papier vos priorités et vos projets, puis de planifier les actions nécessaires à leurs réalisations.

### Un gage de réussite... qui évolue avec vous

La vie évolue et ainsi en est-il de votre plan financier que vous pourrez réviser ponctuellement afin de vous assurer de garder le cap sur vos priorités financières. Votre conseiller Desjardins saura vous guider à travers les diverses étapes de votre planification.

### En fait >

LES ÉTUDES<sup>1</sup> DÉMONTRENT QUE CEUX QUI SUIVENT UN PLAN FINANCIER SONT DEUX FOIS PLUS NOMBREUX À ÉPARGNER POUR LA RETRAITE ET RÉUSSISSENT À ACCUMULER QUATRE FOIS PLUS D'ÉPARGNE QUE CEUX QUI N'ONT PAS DE PLAN.

Bâtir un plan financier est un gage de réussite, car il vous permet de préciser vos objectifs et vous donne les moyens de réaliser vos projets.



## INVESTIR SANS Y PENSER !

L'une des meilleures façons d'investir est de le faire automatiquement, sans y penser. Faites croître régulièrement votre placement par versements périodiques avec le montant et la fréquence qui vous conviennent.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller Desjardins.

FONDS  
101

## QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE DÉTENIR UN TITRE BOURSIER ET UNE PART DE FONDS DE PLACEMENT ?

### Investir dans un titre boursier

L'investisseur qui acquiert des titres boursiers achète des actions émises par une société inscrite en bourse. Il devient alors actionnaire de cette société. Investir dans un titre boursier signifie choisir de devenir propriétaire d'une part d'une société en particulier.

### Investir dans une part de fonds de placement

L'investisseur qui acquiert des parts d'un fonds de placement détient, à hauteur de ses parts, une participation à un portefeuille généralement diversifié, composé de différentes catégories d'actif, dans des proportions qui varient selon le type de fonds. Ces placements peuvent comprendre des actions, donc des titres de sociétés inscrites en bourse, des obligations ou d'autres types de placement. Investir dans une part de fonds de placement signifie choisir de placer ses épargnes dans un portefeuille géré par des spécialistes.

<sup>1</sup> Selon un sondage Ipsos Reid 2011.

\* Planificatrice financière et représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

ISR


**INVESTISSEMENT  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE**

## DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

### Le Fonds Desjardins Environnement poursuit ses démarches

EN 2013, LE FONDS DESJARDINS ENVIRONNEMENT (FDE) A ENTREPRIS, POUR UNE QUATRIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, UN DIALOGUE AVEC DES ENTREPRISES\* AFIN DE LES INCITER À ADOPTER DE MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES.

Quatorze entreprises ont été sélectionnées à la suite des recommandations de notre partenaire Placements NEI et du Groupe consultatif en environnement de Fonds Desjardins.

Le dialogue avec des entreprises qui composent le FDE est une démarche progressive s'étalant souvent sur plusieurs années. Cette année, plusieurs dossiers ont progressé avec Placements NEI.

En voici deux exemples :

#### DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

La direction de Cenovus, une société pétrolière canadienne, a décidé de changer progressivement sa technologie d'extraction *in situ*, ce qui aura une incidence positive sur la consommation d'eau et les gaz à effet de serre. Nous dialoguons avec Cenovus depuis 2012.

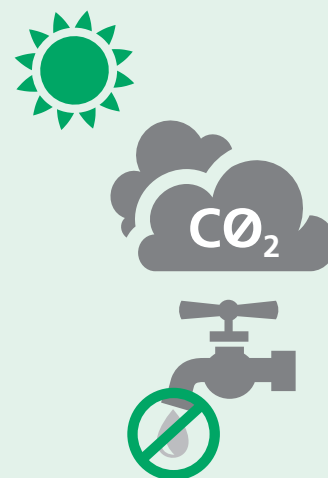
#### DANS LE SECTEUR DE L'EXPLOITATION MINIÈRE

En janvier 2013, les représentants de la société minière Yamana Gold ont travaillé à mieux faire accepter leurs activités en Amérique latine, en optant pour des pratiques d'embauche et d'approvisionnement favorables à la population locale, en intervenant auprès de la collectivité et en révisant leur *leadership*.



#### Consultez *Un monde en action* pour en savoir plus

Toutes les démarches entreprises cette année sont inscrites dans le tableau récapitulatif du Programme, publié dans le bulletin *Un monde en action* du 30 septembre 2013, sur [fondsdesjardins.com/resultats-ISR](http://fondsdesjardins.com/resultats-ISR).



#### SUIVEZ LES PROGRÈS

Suivez l'évolution du dialogue avec les entreprises, un dialogue rendu possible grâce à votre investissement.

\* Notons que seules les sociétés dont les titres sont détenus dans le FDE, peuvent faire l'objet d'un dialogue dans le cadre du Programme d'engagement des entreprises du FDE. En outre, les décisions d'achat ou de vente de titres dans le FDE sont prises indépendamment de ce Programme, afin d'optimiser la gestion du Fonds.